Fait partie de la vénération que l'on doit avoir pour Allah, Exalté soit-Il, le fait d’honorer le musulman aux cheveux blancs, celui qui porte le Coran, sans excès ni laxisme, ainsi que de montrer de la considération et du respect envers le sultan juste.

Abû Mûsâ Al-Ash’arî (qu’Allah l’agrée) relate que le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : « Fait partie de la vénération que l'on doit avoir pour Allah, Exalté soit-Il, le fait d’honorer le musulman aux cheveux blancs, celui qui porte le Coran, sans excès ni laxisme, ainsi que de montrer de la considération et du respect envers le sultan juste. »
[Bon] [Rapporté par Abû Dâwud]

Ce hadith met en lumière que, parmi ce qui fait partie de la considération et de la vénération envers Allah, Gloire et Pureté à Lui, il y a les éléments suivants : - « Honorer le musulman aux cheveux blancs » C’est-à-dire : vénérer la personne âgée, en lui témoignant respect et en faisant preuve de bienveillance à son égard. - « Honorer celui qui porte le Coran » : celui qui l’a mémorisé. La personne a ainsi été appelée parce qu’en mémorisant le Coran et en ayant supporté toutes les difficultés pour y parvenir, c’est comme si elle le portait en elle-même. Est également concerné [par le hadith], celui qui consacre [son temps] à le lire et à en faire le commentaire (« At-Tafsîr »). Toutefois, « celui qui a retenu le Coran » a été accompagné de deux qualificatifs : 1- « Sans excès de zèle » C’est-à-dire : lorsqu’il applique les ordres du [Coran] ou en se focalisant sur des aspects équivoques et ambigus de [certains] passages. Fait aussi partie du zèle, le fait d’exagérer dans l’effort de bien prononcer les lettres [lors de la récitation]. En effet, il est rapporté que le zèle signifie [également] : Exagérer dans la science de la récitation du Coran (« At-Tajwîd »), ou encore le réciter très vite, à tel point qu’en méditer le sens est impossible. 2- « Sans laxisme » : en le délaissant totalement. Ainsi, il ne le lit pas, il ne le récite pas correctement et il n’applique pas les ordres qui s’y trouvent. Il a [également] été dit que cela signifie : délaisser [ses injonctions] par laxisme. Enfin, dans ce hadith prophétique, il est question « d’honorer le sultan juste ». C’est-à-dire : le dépositaire de l’autorité qui a prouvé son équité. Il est donc recommandé d’avoir de la considération et du respect pour lui et pour le bien qu’il apporte à ses administrés.

http://sunnah.global/hadeeth/fr/show/3032